

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1044

présenté par

M. Dolez, M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho,
M. Charroux, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE 33

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les amendements précédents et le refus des auteurs d'accepter la poursuite de l'application des mesures contenues dans la loi de décembre 2010 dont ils demandent l'abrogation. De ce fait ils refusent de conforter la métropole Nice Côte d'Azur dans ses missions.